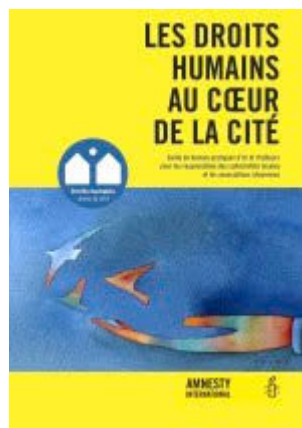




Guide de bonnes pratiques d'ici et d'ailleurs pour les responsables des collectivités locales et les associations citoyennes. Par Amnesty international Belgique



La commune est l'institution la plus proche des citoyens, mais cette proximité ne débouche pas forcément sur une citoyenneté active, et encore moins sur une politique de respect et de promotion des droits humains.

Et pourtant, aux quatre coins du globe, des municipalistes et des associations citoyennes se sont engagés pour mettre les droits humains au cœur de la cité.

À l'initiative d'Amnesty International, des dizaines de " bonnes pratiques ", originales ou innovantes, d'ici ou d'ailleurs, qui pourraient inspirer les responsables politiques – mais aussi les associations et les citoyens – pour améliorer le quotidien de toutes et de tous, et surtout des plus faibles ont été recoltées.

En recourant à l'éclairage du projet de la Charte agenda mondiale des droits de l'homme dans la cité, les auteurs montrent comment les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques respectueuses des droits humains.

[Télécharger ce document \(178 pages\) ici.](#)

